AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1218
FR0010451203-FS0483

9 août 2013

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

REXEL

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 août 2013, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 7 août 2013, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société REXEL et détenir 15 560 226 actions REXEL représentant autant de droits de vote, soit 5,50% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions REXEL sur le marché.

[1] Agissant en qualité d'« investment adviser » pour le compte de fonds. A raison d'une réorganisation, Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International, Inc. n'effectuent plus de déclarations séparées. Ainsi, à compter du 1er septembre 2012, les détentions sont agrégées et déclarées par The Capital Group Companies, Inc.

[2] Sur la base d'un capital composé de 283 075 373 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.